

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

X° CANTON DE MONTPELLIER

Nombre de conseillers En exercice : 29 Présents : 23 Votants : 28

Date de la convocation: 11 avril 2008



Nº 38

L'an deux mille huit et le vingt et un du mois d'avril, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS: Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. CONTE, Mme ROMERO, M. OUSSET, Mmes CHABLE GAUZY, PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme ALQADI NASSAR, M. CAPRON, Mme RAMON BOTONNET, M. PAUL, Mme CARRETIER, MIle VAN ELST, M. LE NGUYEN, Mme ANTOINE, MM GRÉPINET, FÉVRIER, Mme TARAYRE, M. BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, M. PLANCHERON.

**PROCURATIONS**:

M. ALLOUCHE en faveur de M. OUSSET M.CARILLO en faveur de Mme ROMERO M. SAUVAN en faveur de Mme CARRETIER Mme VINCENT en faveur de Mme LABORDE M. SAVY en faveur de M. BOUSQUEL

**ABSENTE**: Mme CONFAIS

## <u>DÉPÔT DE PERMIS DE CONSTRUIRE « EXTENSION MEDIATHÈQUE »</u>

## Rapporteur: Monsieur COMBE

Conformément à l'article L2122-21 du Code Général des Collectivités Locales qui précise que le Maire est chargé d'exécuter les décisions du Conseil Municipal, notamment en matière de conservation et d'administration de biens communaux, il lui est demandé d'autoriser Madame le Maire a déposer la demande de permis de construire suivante :

## Extension Médiathèque de Juvignac qui sera réalisée rue du Poumpidou

Ce dossier a été examiné en commission Urbanisme et Travaux le 15 avril 2008

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur COMBE à l'unanimité des suffrages exprimés (six abstentions).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le ...23...04...2008 et publication le ...25...04...7508

Le Maire